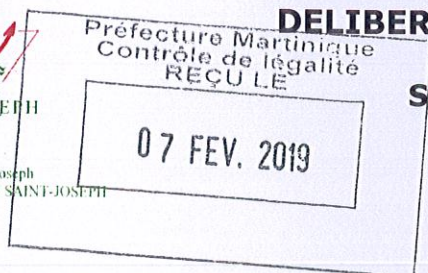




Mairie de Saint-Joseph  
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

## EXTRAIT N°02/2019 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 FEVRIER 2019



Date de la convocation :	la	L'an deux mil dix-neuf et le quatre février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation et, en l'absence du Maire, M. Athanase JEANNE-ROSE, sous la présidence de M. Simon MORIN.
Le 29 janvier 2019		
<b>Nombre de conseillers municipaux</b>		
En exercice	33	<i>PRESENTS</i> : <u>Adjoints</u> : Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, Mme CALVEYRAC Arlette, M. NOLEO Eric, Mme BELLIARD Valentine, M. ZAIRE Georges.
<b>En début de séance :</b>		<u>Conseillers municipaux</u> : M. SOLBIAC Honoré, Mme JOISIN Marie-Yolaine, Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. Hubert BAUBAND, Mme AGEE Marie-Claire, M. VERIN Fred, M. COURTINARD Jean-Marc, M. BOLO Laurent, M. NAPOLY Raymond, M. MARLET Camille
Présents	17	
Procurations	1	
Absents	11	
Excusés	4	
<b>En cours de Séance :</b>		<i>ABSENTS EXCUSES</i> : M. Athanase JEANNE-ROSE, Mme THALY-PONTAT Lysiane, M. Mathurin BASTE, M. PETIT Claude-Henri.
Présents	18	
Procurations	1	
Absents	11	<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> : Mme MONDESIR Manuela, Mme GOLVAT Agnès, Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CHARLEC Charlery, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, Mme DUPUY Olive, JOSEPHINE Adrien, Mme ARNETON Thérèse, Mme LAMIN Marie-Josée.
Excusés	3	
		<i>ASSISTANTS</i> M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (Directeur Services Techniques).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Eric NOLEO pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée

**CREATION DE POSTE AU TITRE DU TRANSFERT  
DE CHARGES DE PERSONNEL AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019**

Le Maire expose,

Pour un meilleur suivi des charges de personnel et une plus grande lisibilité du tableau des effectifs de la Commune et de la Caisse des écoles, il y a lieu d'effectuer un certain nombre de régularisations (mutations, radiations) au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Actuellement, **sept (7) agents titulaires** sont payés sur le budget de la Caisse des écoles alors qu'en réalité ils sont affectés sur la commune.

Aussi, eu égard à ces éléments et à l'objectif poursuivi, il convient de transférer administrativement les agents titulaires sur le budget de la commune par voie de mutation puis par radiation des effectifs de la caisse des écoles.

Considérant l'avis du CT en date du 29 janvier 2019

.....

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité**

**D'AUTORISER** le maire à créer pour les sept (7) agents titulaires :

- Quatre (4) postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- Deux (2) postes d'adjoint technique,
- Un (1) poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe (service administratif).

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 04 février 2019

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire,  
et par délégation  
le 1<sup>er</sup> adjoint

**Simon MORIN**